

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL



GUIDE NATIONAL 2019/2020



SOMMAIRE

❖ Sommaire	1
❖ Préambule	2
❖ Activités et Compétitions Organisées Par Palier.	3
❖ Catégorie d'Age Et Hauteur Du Filet.	4
❖ Calendrier Général Des Compétitions.	5
❖ Règlement Sportif De La Super Division Seniors Hommes	6-9
➤ Calendrier Du Championnat De La Super Division	9-11
❖ Règlement Sportif De La Nationale Une Seniors Dames	12-14
➤ Calendrier Du Championnat De Nationale Une	15
❖ Règlement Sportif de la Division Excellence Seniors Hommes.	16-19
➤ Calendrier Du Championnat Excellence Seniors Hommes.	20-21
❖ Règlement Du Championnat De La Division Zonale Seniors Hommes.	22-23
❖ Ligues Rattachées Aux Structures Organisatrices.	24
❖ Règlement Sportif De La Division Zonale Seniors Dames.	25-26
❖ Règlement Sportif Du Tournoi D'accession Seniors Homme	27-28
❖ Règlement Sportif Du Tournoi D'accession Seniors Dames.	29-30
❖ Règlement Sportif De La Coupe D'Algérie Seniors Hommes Et Dames	31-32
❖ Règlement Sportif Du Championnat National Des Jeunes	33-35
❖ Règlement Sportif Coupe D'Algérie Des Jeunes	36-37
➤ Annexe	38
❖ Structures De Gestion En Jeunes Catégories.	39
❖ Répartition Des Zones Avec Les Wilayas Rattachées.	40
➤ Gestion Du Championnat et coupe d'Algérie des Filles	41
➤ Gestion Du Championnat et coupe d'Algérie des Garçons	42
❖ Prospection Et Détection Des Jeunes Talents.	43-45
❖ Règlement Sportif Du Mini Volley.	46-47
❖ Plan De Formation.	48
❖ Calendrier Administratif	49
❖ Barème Financier	50-51
❖ Annuaire Des Clubs	52
❖ Annuaire Des Ligues	53
❖ Informations Utiles	54

PREAMBULE

Le Guide National de la Saison sportive 2019/2020 a connu un retard dans sa finalisation et, par conséquent, dans sa diffusion. Ce retard est dû à la crise inédite qu'a connue notre discipline, après la contestation des clubs qui ont mis en avant leurs difficultés financières, et leurs résolutions comme préalable à la reprise du championnat national. Pour cela, nous avons dû revoir la désignation des rencontres en tenant compte du contexte géographique afin d'alléger le coût financier et de soulager quelque peu nos clubs. Cette situation ne profite nullement à notre discipline et ce retard dans la reprise s'est répercuté sur le programme de la préparation des Equipes Nationales.

Toutefois la Fédération Algérienne de Volleyball continue son action de restructuration et de redéploiement de la discipline, malgré les aléas et la conjoncture défavorable. L'établissement du Guide National demeure l'outil indispensable pour définir et orienter nos différentes actions. Il permettra ainsi à nos structures d'avoir une meilleure visibilité et mieux planifier leur programme.

Aussi il est attendu de tout un chacun d'en faire l'Instrument de travail privilégié et la référence pour œuvrer tout au long de la saison sportive.

Enfin nous espérons que la saison sportive 2019/2020 sera une saison de réussite pour tous et l'opportunité du rassemblement de la famille du Volleyball.

M. LEMOUCI

➤ **LIGUE DE ZONE.**

➤ **CHAMPIONNAT ZONAL ET INTER ZONAL**

- Minimes garçons.
- Minimes filles.
- Cadets.
- Cadettes.
- Juniors.

➤ **Mini Volley pour les Ecoles et les Benjamins.**

➤ **Coupe D'Algérie Phase Zonale Et Inter Zonale.**

➤ **Coupe de la Ligue.**

➤ **Championnat de Division Trois Seniors Hommes.**

➤ **Championnat de Division Zone Seniors Dames.**

➤ **Beach Volley et Sahara Volley.**

➤ **Formation.**

- Arbitres
- Entraîneurs
- Administratives
- Médicales

➤ **Inter Sélections.**

➤ **FEDERATION**

➤ **Championnat Super Division Seniors Hommes.**

➤ **Championnat Excellence Seniors Hommes.**

➤ **Championnat Nationale Une Seniors Dames.**

➤ **Tournoi D'accession Seniors Hommes Et Dames.**

➤ **Championnat National des Jeunes Catégories, à partir du Tour Fédéral.**

➤ **Coupe D'Algérie des Jeunes Catégories, à partir du Tour Fédéral**

➤ **Sahara Volley.**

➤ **Beach Volley.**

➤ **Formations**

- Entraîneurs (Journées de Recyclage et Formations).
- Arbitres (Passage De Grade).
- Administratives
- Médicales.

CATEGORIES D'AGE ET HAUTEUR DU FILET

GARCONS

Catégories	Années de Pratique	Hauteur du Filet	Observations
Seniors	Nés en 1999 et -	243 cm	
Juniors	Nés en 2000 Et 2001	243 cm	
Cadets	Nés en 2002 et 2003	243 cm	
Minimes	Nés en 2004 et 2005	235 cm	
Benjamins	Nés en 2006 et 2007	215 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»
Ecoles	Nés en 2008 et +	200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs

FILLES

Catégories	Années de Pratique	Hauteur du Filet	Observations
Juniors/Seniors	Nées en 2001 et +	224 cm	
Cadettes	Nées 2002, 2003 et 2004	224 cm	
Minimes	Nées en 2005, 2006 et 2007	215 cm	
Benjamines	Nées en 2008 et 2009	212 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»
Ecoles	Nées en 2010, 2011 et 2012	200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs

CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

Mois	Date		Super Division	Excellence	Nationale 1 S/Dames	Coupe D'Algérie		Division Zonale		Journées FAVB
						SH	SD	SH	SD	
OCTOBRE 2019	V-S	18								
	V-S	25								
NOV 2019	V-S	01								
	V-S	08-09		1 ^{ère} Aller	1 ^{ère} Aller					
	V-S	15-16	1 ^{ère} Aller	2 ^{ème}	2 ^{ème}					
	V-S	22-23		3 ^{ème}	3 ^{ème}					
	V-S	29-30								
DEC 2019	V-S	06-07	Election présidentielle 2019							
	V-S	13-14								
	V-S	20-21		4 ^{ème}	4 ^{ème}					
	V-S	27-28		5 ^{ème}	5 ^{ème}					
JANVIER	V-S	3-4	QUALIFICATION JEUX OLYMPIC	6 ^{ème}	6 ^{ème}					FAVB
	V-S	10-11		7 ^{ème}	7 ^{ème}					
	V-S	17-18	MATCH RETARD NRIBA/JSOA	8 ^{ème}	8 ^{ème}					
	M	21								
	V-S	24-25	2 ^{ème}	Tour Préliminaire	9 ^{ème}	Tour Préliminaire				
	M	28	3 ^{ème}							
	V-S	31-01	4 ^{ème}	9 ^{ème}	TREVE					
FEBRIER	M	04								
	V-S	07-08	5 ^{ème}	10 ^{ème}	1/8 ^{ème} Finale	1/8 ^{ème} Finale				
	M	11	6 ^{ème}							
	V-S	14-15	CH/AR du 16 au 28 Egypte	16 ^{ème} Finale	10 ^{ème}	16 ^{ème} Finale				FAVB
	V-S	21-22		7 ^{ème}	11 ^{ème}	11 ^{ème}				
	M	25		8 ^{ème}						
	S	29		9 ^{ème}	12 ^{ème}	12 ^{ème}				
MARS	M	03								
	V-S	06-07	1/4 Finale	13 ^{ème}	1/4 Finale	1/4 Finale	1/4 Finale			
	V-S	13-14	10 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}	C/AF 13/03 au 25 TUNISIE				FAVB
	V-S	20-21	11 ^{ème}	15 ^{ème}	14 ^{ème}					
	M	24	12 ^{ème}							
	V-S	27-28	13 ^{ème}	16 ^{ème}	15 ^{ème}					
AVRIL	V-S	03-04	14 ^{ème}	17 ^{ème}	16 ^{ème}					
	V-S	10-11	1/2 Finale		17 ^{ème}					
	V-S	17-18	15 ^{ème}	18 ^{ème} Fin	18 ^{ème} Fin					
	M	21	16 ^{ème}							
	V-S	24-25	17 ^{ème}		1/2 Finale	1/2 Finale				
MAI	R	V-S	01-02	18 ^{ème}	1 ^{er} Play-Off/Play-Down					
	M	M	5	19 ^{ème}						
	V-S	V-S	08-09	20 ^{ème}	2 ^{er} Play-Off/Play-Down	Finale	Finale			FAVB
	V-S	V-S	15-16	21 ^{ème}	3 ^{er} Play-Off/Play-Down					
	V-S	V-S	22-23	C/Afrique 1 au 10 Egypte	22 ^{ème}					
	V-S	V-S	29-30		Finale		FINALE			
JUNIN	V-S									
	V-S									
	V-S									
	V-S									FAVB

**REGLEMENT SPORTIF DE LA SUPER DIVISION
- SENIORS HOMMES**

Article 1

Une compétition dénommée **SUPER DIVISION - SENIORS HOMMES**, est organisée par la FAVB pour la saison 2019/ 2020.

Article 2

La SUPER DIVISION(NATIONAL1)est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

Article 3

La SUPER DIVISION est composée de Douze équipes (12) répartie en (01) seule Poule,

POULE SUPER DIVISION (NATIONAL1)
NADIRIADHI BORDJ BOU ARRERIDJ NRBBA
GROUPEMENT SPORTIF DESPETROLIERS GSP
WIDAD AMEL TLEMEN WAT
OLYMPIQUE MILEENKETAMIEN OMK
NACERIA CLUB DE BEJAIA NCB
ETOILE SPORTIVE SETIFIENNE ESS
MACHAALBALADIAT BEJAIA MBB
RAEDCHABAB DE M'SILA RCM
ENTENTE SPORTIVE DE TADJENANET EST
EL FANAR AIN AZEL EFAA
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA VILLE DE BLIDA A.S.V.B
JIL SAAD DE COMMUNE D'OULED ADOUANE JSCOA

Cette phase se disputera en aller et retour, en Vingt Deux (22) journées, un classement de la première à la Douzième place sera établi.

➤ **Le Premier sera déclaré Champion d'Algérie de la saison 2019/2020. Le Champion et le Vice-champion participeront au Championnat d'Afrique des clubs**

➤ **Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} rétrogradent en division inférieure.**

TOURNOI BARRAGE

Les Equipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de la Super Division, joueront un tournoi barrage contre les Equipes Classées 2^{ème} et 3^{ème} de la Poule Play-off de la Division Excellence. Le (1) premier accèdera en Super Division.

La Super Division de la Saison 2020/2021, sera composée de Dix clubs

Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.
- Match forfait : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant (match perdu 3/0, 75/00), plus une sanction selon le barème financier.

Article 5

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set AVERAGE général (Quotient)
- Du point AVERAGE général (Quotient)
- Du set AVERAGE particulier (Quotient)
- Du point AVERAGE particulier (Quotient)
-

Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les Règlements Généraux de la FAVB, ainsi il est obligatoire d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.

- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 8

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya au moins avec deux catégories jeunes (Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons ou filles), et doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats et Tournois mini volley, sera sanctionné par une défalcation d'un point à l'équipe seniors.

Article 9

L'inexistence au minimum de deux catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la Poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Remarque :

Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistre ou d'un abandon dans leur championnat.

Article 10

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et **un avis de virement (conformément aux règlements généraux).**

Article 11

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations. Tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

Article 12

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

Article 13

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le Bureau Fédéral.

Article 14

Lors des tournois, seuls les joueurs, Staff technique, médical et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi l'association absente au 1^{er} match est déclarée : « FORFAIT » pour la suite du tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

Article 15

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

**CALENDRIER DE LA SUPER DIVISION SENIORS HOMMES
SAISON 2019/2020**

ALLER	RENCONTRES						RETOUR
1^{ère} journée 15- 16/11/2019	NRBBA- JSCOA	GSP-ASVB	WAT-EFAA	OMK-EST	NCB-RCM	ESS-MBB	12^{ème} journée
2^{ème} journée 23- 24/01/2020	JSCOA-MBB	RCM-ESS	EST-NCB	EFAA-OMK	ASVB-WAT	NRBBA- GSP	13^{ème} journée
3^{ème} journée 28/01/2020	GSP-JSCOA	WAT-NRBBA	OMK-ASVB	NCB-EFAA	ESS-EST	MBB-RCM	14^{ème} journée
4^{ème} journée 01/02/2020	JSCOA-RCM	EST-MBB	EFAA-ESS	ASVB-NCB	NRBBA-OMK	GSP-WAT	15^{ème} journée
5^{ème} journée 07- 08/02/2020	WAT-JSCOA	OMK-GSP	NCB-NRBBA	ESS-ASVB	MBB-EFAA	RCM-EST	16^{ème} journée
6^{ème} journée 11/02/2020	JSCOA-EST	EFAA-RCM	ASVB-MBB	NRBBA-ESS	GSP-NCB	WAT-OMK	17^{ème} journée
7^{ème} journée 21- 22/02/2020	OMK-JSCOA	NCB-WAT	ESS-GSP	MBB-NRBBA	RCM-ASVB	EST-EFAA	18^{ème} journée
8^{ème} journée 25/02/2020	JSCOA-EFAA	ASVB-EST	NRBBA- RCM	GSP-MBB	WAT-ESS	OMK-NCB	19^{ème} journée
9^{ème} journée 29/02/2020	NCB-JSCOA	ESS-OMK	MBB-WAT	RCM-GSP	EST-NRBBA	EFAA- ASVB	20^{ème} journée
10^{ème} journée 13- 14/03/2020	JSCOA -ASVB	NRBBA- EFAA	GSP-EST	WAT-RCM	OMK-MBB	NCB-ESS	21^{ème} journée
11^{ème} journée 20- 21/03/2020	ESS-JSCOA	MBB-NCB	RCM-OMK	EST-WAT	EFAA-GSP	ASVB- NRBBA	22^{ème} journée

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE SENIORS DAMES

Article 1

Une compétition dénommée NATIONALE UNE SENIORS DAMES, est organisée par la FAVB pour la saison 2019/2020.

Article 2

La NATIONALE UNE SENIORS DAMES est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

Article 3

La NATIONALE UNE est composée de dix équipes (10) en Poule Unique sur la base du classement de la saison précédente.

CLUBS	
1	GROUPEMENT SPORTIF DES PETROLIERS G.S.P
2	RACINE CLUB DE BEJAIA R.C.B
3	NADJMET RIADHI DE CHLEF N.R.C
4	SEDDOUK VOLLEY BALL S.V.B
5	MACHAAL BALADIAT BEJAIA M.B.B
6	WIDAD AMEL DE BEJAIA W.A.B
7	NACERIA CLUB DE BEJAIA N.C.B
8	O S TICHY O.S.T
9	CLUB RUINES ROMAINES DE TOUDJA CRRT
10	HASSI MESSAOUD VOLLEY BALL HMVB

- Ce championnat se disputera en Aller Et Retour, **en Dix-Huit (18) Journées**, un classement de la Première à la Dixième Place sera établi.
- L'équipe classée Première est déclarée **Championne D'Algérie** de la saison **2019/2020**, les Equipes classées **Première** et **Deuxième** participeront au **Championnat D'Afrique Des Clubs**.
- Les Equipes Classées : **Huitième**, **Neuvième** et **Dixième** rétrograderont en **Division Inférieure** au nouveau palier National 2

La Nationale Une de la Saison 2020/2021, sera composée de Huit clubs

Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait Match forfait : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant (match perdu 3/0, 75/00). Plus une sanction selon le barème financier

Article 5

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set AVERAGE général (Quotient)
- Du point AVERAGE général (Quotient)
- Du set AVERAGE particulier (Quotient)
- Du point AVERAGE particulier (Quotient)

Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevant ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 8

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya au moins avec deux catégories jeunes, parmi les catégories Ecoles, Benjamins, Minimes et Cadets garçons et filles, et doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

Remarque :

Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistré ou d'un abandon dans leur

Article 9

L'inexistence au minimum de deux catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Article 10

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux).

Article 11

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations. Tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

Article 12

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

Article 13

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le Bureau Fédéral.

Article 14

Lors des tournois, seuls les joueurs, Staff technique, médical et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi l'association absente au 1^{er} match est déclarée : « FORFAIT » pour la suite du tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

Article 15

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

**CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE LA NATIONALE UNE
SENIORS DAMES SAISON SPORTIVE 2019-2020**

ALLER	RENCONTRES					RETOUR
1^{ère} journée 08- 09/11/2019	GSP-HMVB	RCB-CRRT	NRC-OST	SVB-NCB	MBB-WAB	14^{ème} journée
2^{ème} journée 15/11/2019	HMVB-WAB	NCB-MBB	OST-SVB	CRRT-NRC	GSP-RCB	15^{ème} journée
3^{ème} journée 22/11/2019	RCB-HMVB	NRC-GSP	SVB-CRRT	MBB-OST	WAB-NCB	16^{ème} journée
4^{ème} journée 29/11/2019	HMVB-NCB	OST-WAB	CRRT-MBB	GSP-SVB	RCB-NRC	17^{ème} journée
5^{ème} journée 06/12/2019	NRC-HMVB	SVB-RCB	MBB-GSP	WAB-CRRT	NCB-OST	18^{ème} journée
6^{ème} journée 13/12/2019	HMVB-OST	CRRT-NCB	GSP-WAB	RCB-MBB	NRC-SVB	19^{ème} journée
7^{ème} journée 20/12/2019	SVB-HMVB	MBB-NRC	WAB-RCB	NCB-GSP	OST-CRRT	20^{ème} journée
8^{ème} journée 27/12/2019	HMVB-CRRT	GSP-OST	RCB-NCB	NRC-WAB	SVB-MBB	21^{ème} journée
9^{ème} journée 03/01/2020	MBB-HMVB	WAB-SVB	NCB-NRC	OST-RCB	CRRT-GSP	22^{ème} journée

**REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION EXCELLENCE
- SENIORS HOMMES-**

Article 1

Une compétition dénommée **DIVISION EXCELLENCE**, est organisée par la FAVB pour la saison 2019/ 2020.

Article 2

La **Division Excellence (Nationale 2)**, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect des RG.

Article 3

La **Division Excellence(Nationale 2)**est composée de DIX HUIT équipes (18), réparties en deux (2) poules (**Poule Centre Est – Poule Centre Ouest**), dont chacune est constituée de Neuf Equipesla répartition s'est faite sur la base de la Position Géographique de chaque Club.

N°	POULE CENTRE EST	POULE CENTRE OUEST
1	CLUB SPORTIF SETIF C.S.S	NASR ATHLETIQUE HUSSEIN DEY N.A.H.D
2	BÉJAIA VOLLEYBALL B.V.B	CHABABRIADHIBALADIETCHLEF C.R.B.C
3	OLYMPIQUE EL OUED O.E.O	MOUSTAKBALRIADHIHASSIBOUNIF M.R.H.B
4	JEUNESSE SKIKDA J.S	MOULOUDIATCHABABBALADIETLAGHOUAT M.C.B.L
5	ASSOCIATION SPORTIVE COMMUNALE AMOUCHA A.S.C.A	WIDADOLYMPIQUEROUIBA W.O.R
6	J.S.B.I	ITHADBALADIATMETLILICHAAMBA I.B.M.C
7	ITHIHAD RIADI BALADIET EL KENTRA I.R.B.E.K	ESPERANCE SPORTIVE DE DJELFA E.S.D
8	OLYMPIC EL KSEUR O.E.K	RAEDMADINETARZEW R.M.A
9	JIL MOSTAKBAL BATNA JMB	PROGRES OLYMPIQUE DE CHLEF P.O.C

PREMIERE PHASE

Cette phase se disputera en Aller et Retour, en Dix Huit (18) journées, au terme de cette phase un classement de la Première à la Neuvième place de chaque Poule sera établi.

- Les Equipes classées de la Première à la Quatrième place de chaque Poule, disputeront l'accèsion en **Super Division**, sous forme de Tournois.
- Les Equipes classées de la Cinquième à la neuvième place de chaque Poule, disputeront les Play-Down, sous forme de tournois.
- La Deuxième Phase se disputera sans cumul de points.

DEUXIEME PHASE

– **Poule Play-Off : (Accession en Super Division).**

- Cette Phase se disputera sous forme de Trois (03) Tournois **(Aller Simple)**.
 - Le Premier Tournoi de Trois (03) journées,
 - Le Deuxième Tournoi de Deux (02) journées.
 - Le Troisième Tournoi de Deux (02) journées
- La répartition des Equipes se fera par tirage au sort.
- Les Equipes classées Premières lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, choisiront l'organisation du Premier ou Deuxième Tournoi, après tirage au sort.

L'Equipe Tirée En Premier, Choisira l'Organisation du 1^{er} ou 2^{eme} Tournoi

- L'une des Equipes classées Deuxième lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, sera désigné par tirage au sort pour organiser le Troisième Tournoi.

L'Equipe Tirée en Premier, choisira l'Organisation du 3^{eme} Tournoi

- Un classement de la **Première** à la **Huitième** place sera établi, au terme de cette Phase.
- L'Equipe classée **Première**, sera Sacrée Championne de la **Division Excellence**, et accèdera en **Super Division**.
- Les équipes classées **Deuxième et Troisième de la Poule Accession**, disputeront un **Tournoi Barrage**, contre les Equipes classées **neuvième et dixième de la Poule Super Division**.

L'Equipe Championne de ce Tournoi Barrage, accédera en Super Division pour la Saison 2020/2021.

➤ **Poule Play-Down : (Maintien)**

- Cette phase se disputera sous forme de Tournois **(Aller Simple)**.
 - Le Premier Tournoi de trois (03) journées,
 - Le Deuxième Tournoi de trois (03) journées.
 - Le Troisième Tournoi de trois (03) journées
- La répartition des Equipes se fera par tirage au sort.
- Les Equipes classées Cinquièmes lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, choisiront l'organisation du Premier ou Deuxième Tournoi, après tirage au sort.

L'Equipe Tirée en Premier, choisira l'Organisation du 1^{er} ou 2^{eme} tournoi

- L'une des Equipes classées sixième lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, sera désigné par tirage au sort pour organiser le Troisième Tournoi.

L'Equipe Tirée en Premier, choisira L'Organisation du 3^{eme} Tournoi

- Un classement de la Première à la Dixième Place sera établi, au terme de cette Phase.
- Les Equipes classées Septième, Huitième, Neuvième, Dixième composerons **avec les quatre équipes classées premières des barrages de la division zonale le nouveau palier dénommé National 3.**

Ce nouveau palier dénommé National 3 sera composé de huit équipes.

La division Excellence de la Saison 2020/2021, sera composée de Seize clubs repartis en deux groupes de huit

Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Match forfait : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant match perdu (3/0 , 75/00), plus une sanction selon le barème financier

Article 5

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- o Du nombre de rencontres gagnés.
- o Du Set Avérage Général (Quotient)
- o Du Point Avérage Général (Quotient)
- o Du Set Avérage Particulier (Quotient)
- o Du Point Avérage Particulier (Quotient)

Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 8

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya au moins avec deux catégories jeunes, parmi les catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons et filles, doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les

Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

Remarque :

Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistré ou d'un abandon dans

Article 9

L'inexistence au minimum de deux catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Article 10

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux).

Article 11

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

Article 12

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

Article 13

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

Article 14

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier des charges

Article 15

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi l'association absente au 1^{er} match est déclarée forfait pour la suite de tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

CALENDRIER DE LA DIVISION EXCELLENCE

POULE CENTRE EST

ALLER	EXEMPT	RENCONTRES				RETOUR
1 ^{ère} journée 08/11/2019	NAHD Exempt	CRBC - POC	MRHB-RMA	MCBL-ESD	WOR-IBMC	10 ^{ème} journée
2 ^{ème} journée 15/11/2019	IBMC Exempt	ESD-WOR	RMA-MCBL	POC-MRHB	NAHD-CRBC	11 ^{ème} journée
3 ^{ème} journée 22/11/2019	CRBC Exempt	MRHB-NAHD	MCBL-POC	WOR-RMA	IBMC-ESD	12 ^{ème} journée
4 ^{ème} journée 20/12/20119	ESD Exempt	RMA-IBMC	POC-WOR	NAHD-MCBL	CRBC-MRHB	13 ^{ème} journée
5 ^{ème} journée 27/12/2019	MRHB Exempt	MCBL-CRBC	WOR-NAHD	IBMC-POC	ESD-RMA	14 ^{ème} journée
6 ^{ème} journée 03/01/2020	RMA Exempt	POC-ESD	NAHD-IBMC	CRBC-WOR	MRHB-MCBL	15 ^{ème} journée
7 ^{ème} journée 10/01/2020	MCBL Exempt	WOR-MRHB	IBMC-CRBC	ESD-NAHD	RMA-POC	16 ^{ème} journée
8 ^{ème} journée 17/01/2020	POC Exempt	NAHD-RMA	CRBC-ESD	MRHB-IBMC	MCBL-WOR	17 ^{ème} journée
9 ^{ème} journée 31/01/2020	WOR Exempt	IBMC-MCBL	ESD-MRHB	RMA-CRBC	POC-NAHD	18 ^{ème} journée

POULE CENTRE OUEST

ALLER		RENCONTRES				RETOUR
1 ^{ère} journée 08/11/2019	CSS Exempt	BVB-JMB	OEO-OEK	JS-IRBEK	ASCA-JSBI	10 ^{ème} journée
2 ^{ème} journée 15/11/2019	JSBI Exempt	IRBEK- ASCA	OEK-JS	JMB-OEO	CSS-BVB	11 ^{ème} journée
3 ^{ème} journée 22/11/2019	BVB Exempt	OEO-CSS	JS-JMB	ASCA-OEK	JSBI- IRBEK	12 ^{ème} journée
4 ^{ème} journée 20/12/20119	IRBEK Exempt	OEK-JSBI	JMB-ASCA	CSS-JS	BVB-OEO	13 ^{ème} journée
5 ^{ème} journée 27/12/2019	OEO Exempt	JS-BVB	ASCA-CSS	JSBI-JMB	IRBEK- OEK	14 ^{ème} journée
6 ^{ème} journée 03/01/2020	OEK Exempt	JMB-IBEK	CSS-JSBI	BVB-ASCA	OEO-JS	15 ^{ème} journée
7 ^{ème} journée 10/01/2020	JS Exempt	ASCA-OEO	JSBI-BVB	IRBEK-CSS	OEK-JMB	16 ^{ème} journée
8 ^{ème} journée 17/01/2020	JMB Exempt	CSS-OEK	BVB-IRBEK	OEO-JSBI	JS-ASCA	17 ^{ème} journée
9 ^{ème} journée 31/01/2020	ASCA Exempt	JSBI-JS	IRBEK-OEO	OEK-BVB	JMB-CSS	18 ^{ème} journée

CALENDRIER DE LA DIVISION EXCELLENCE

DEUXIEME PHASE

Poule-Play-off

PREMIER TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 ^{ère} journée JEUDI : .../.../2020	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5
2 ^{ème} journée VENDREDI : .../.../2020	8 - 5	6 - 4	7 - 3	1 - 2
3 ^{ème} journée SAMEDI : .../.../2020	2 - 8	3 - 1	4 - 7	5 - 6
DEUXIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 ^{ère} journée VENDREDI : .../.../2020	8 - 6	7 - 5	1 - 4	2 - 3
2 ^{ème} journée SAMEDI : .../.../2020	3 - 8	4 - 2	5 - 1	6 - 7
TROISIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 ^{ère} journée VENDREDI : .../.../2020	8 - 7	1 - 6	2 - 5	3 - 4
2 ^{ème} journée SAMEDI : .../.../2020	4 - 8	5 - 3	6 - 2	7 - 1

TOURNOI BARRAGE

Les Equipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de la Poule Play Down de la Super Division, jouent contre les Equipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de la Poule Accession, de La Division Excellence.

DEUXIEME PHASE

Poule Play-Down

PREMIER TOURNOI					
DATES	RENCONTRES				
1 ^{ère} journée JEUDI :	1-10	2-9	3-8	4-7	5 - 6
2 ^{ème} journée VENDREDI :	10-6	7-5	8-4	9-3	1-2
3 ^{ème} journée SAMEDI :	2-10	3-1	4-9	5-8	6-7
DEUXIEME TOURNOI					
DATES	RENCONTRES				
1 ^{ère} journée JEUDI :	10-7	8-6	9-5	1-4	2-3
2 ^{ème} journée VENDREDI :	3-10	4-2	5-1	6-9	7-8
3 ^{ème} journée SAMEDI :	10-8	9-7	1-6	2-5	3-4
TROISIEME TOURNOI					
DATES	RENCONTRES				
1 ^{ère} journée JEUDI :	4-10	5-3	6-2	7-1	8-9
2 ^{ème} journée VENDREDI :	10-9	1-8	2-7	3-6	4-5
3 ^{ème} journée SAMEDI :	5-10	6-4	7-3	8-2	9-1

REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION ZONALE (REGIONALE) - SENIORS HOMMES-

Article 1

Une compétition dénommée **Division Zonale**, est gérée par les **Ligues de Wilaya**, pour la saison 2019/ 2020.

Article 2

La **Division Zonale (régionale)**, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (Cahier De Charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect des Règlements Généraux.

Article 3

Les ligues qui gèrent le championnat de la DIVISION ZONALE.

ZONE	LIGUES
01	CONSTANTINE
02	SETIF
03	BATNA
04	DJELFA
05	GHARDAIA
06	<u>EL OUED</u>
07	BLIDA
08	ORAN

Article 4

L'ordre de désignation se fera selon la table de berger.

Article 5

La ligue organisera son championnat, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 6

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Match forfait : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant (match perdu 3/0 , 75/00) plus une sanction selon le barème financier.

Article 7

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du Set AVERAGE Général (Quotient)
- Du Point AVERAGE Général (Quotient)
- Du Set AVERAGE Particulier (Quotient)
- Du Point AVERAGE particulier (Quotient)
-

Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 9

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 10

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya au moins avec deux catégories jeunes, parmi les catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçonset filles , doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

REMARQUE :

Les Ligues organisatrices doivent informer Immédiatement La Ligue Zone par Email, l'homologation définitive du Forfait enregistré ou d'un abandon dans leur Championnat.

Article 11

A l'issue de ces championnats, les équipes championnes de la DIVISION ZONALE, de chaque ligue, disputeront le tournoi d'accession à la division excellence, qui sera organisé par la FAVB.

Article 12

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

Article 13

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

LIGUES RATTACHEES AUX LIGUES ORGANISATRICES DES CHAMPIONNATS DE LA DIVISION ZONALE

N°	WILAYA	CLUBS (WILAYAS) RATTACHES						
1	CONSTANTINE	MILA	SKIKDA	OUM EL BOUAGHI	SOUK AHRAS	GUELMA	ANNABA	CONSTANTINE
2	SETIF	JIJEL	BEJAIA	BORDJ BOU ARRERIDJ	M'SILA 1	SETIF		
3	BATNA	TEBESSA	BISKRA	BATNA				
4	DJELFA	LAGHOUAT	M'SILA 2	DJELFA				
5	GHARDAIA	GHARDAIA						
6	EL OUED	OUARGLA	EL OUED					
7	BLIDA	ALGER	TIPASA	MEDEA	BOUMERDES	BOUIRA	CHLEF	BLIDA
8	ORAN	MASCARA	SAIDA	TLEMCEN	MOSTAGANEM	EL BAYADH	NAAMA	ORAN

REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION ZONALE (REGIONALE) - SENIORS DAMES-

Article 1

Une compétition dénommée DIVISION ZONALE, est gérée par les LIGUES DE WILAYA, pour la saison 2019/2020.

Article 2

La DIVISION ZONALE, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

Article 3

Les ligues qui gèrent le championnat de la DIVISION ZONALE.

- ORAN
- TIZI OUZOU
- BEJAIA

Article 4

L'ordre de désignation se fera selon la table de berger.

Article 5

La ligue organisera son championnat, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 6

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Match forfait : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant (match perdu 3/0, 75/00) plus une sanction selon le barème financier.

Article 7

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du Set AVERAGE Général (Quotient)
- Du Point AVERAGE Général (Quotient)
- Du Set AVERAGE Particulier (Quotient)
- Du Point AVERAGE Particulier (Quotient)

Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.

- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 9

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 10

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya au moins avec deux catégories jeunes, parmi les catégories Ecoles, Benjamins, Minimes et Cadets Garçons et filles, doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

REMARQUE :

Les Ligues organisatrices doivent informer immédiatement la Ligue Zone par Email, l'Homologation définitive du Forfait enregistré ou d'un abandon dans leur Championnat.

Article 11

1/A l'issue de ces championnats, les équipes classées première et deuxième de la **Division Zonale(Régionale)**, de chaque ligue, disputeront le tournoi d'accession, qui sera organisé par la **FAVB** et compose de 6 équipes.

2/ A l'issue de ces barrages, l'équipe classé première accèdera en National Une.

3/ les équipes classées deuxième ,troisième et quatrième accèderons en National 2 (Palier intermédiaire nouvellement créer)

4/ les équipes classées cinquième et sixième rejoindrons la division zonale.

Le tournoi barrage se disputera en deux tournois dans deux villes neutres.

Le premier tournoi de deux journées

Le deuxième tournoi de trois journées

Article 12

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

Article 13

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN DIVISION EXCELLENCE - SENIORS HOMMES

Article 1

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en DIVISION **National 3** Seniors Hommes, nouveau palier nouvellement créé et qui est organisée par la FAVB.

Article 2

- Les équipes classées PREMIERES de chaque championnat zonal, participeront au tournoi d'accession qui aura lieu **dans un terrain neutre et a déterminer.**
- Les équipes seront réparties en deux poules, de quatre équipes chacune.
- Le tournoi se disputera sous forme de championnat (Aller Simple).
- Les équipes classées **Première Et Deuxième** de chaque poule, sont qualifiées pour les demi-finales.
- **1^{er} De La Poule A / 2^{Eme} De La Poule B.**
- **1^{er} De La Poule B / 2^{eme} De La Poule A.**
- Les vainqueurs de chaque demi-finale accéderont en **Division National 3**, dans le respect du cahier des charges.

Article 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession, se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le Vainqueur, 0 points pour le Perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le Vainqueur, 1 point pour le Perdant.

Article 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.
- Set Avérage Général << Quotient >>.
- Points Avérage Général << Quotient >>.
- Set Avérage Particulier << Quotient >>.
- Points Avérage Particulier << Quotient >>.

Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
 - Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

Article 9

L'équipe utilisant un joueur **<LIBERO>** durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ere journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

Article 10

L'inexistence au minimum de deux catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Article 11

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence, lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine.
- Le représentant du club doit présenter au délégué de la FAVB (2 heures avant le début de la compétition), les pièces citées ci-dessous.
 - **Licences Biométriques**
 - **La Liste.**
- Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés, avec visa de la structure où le club évolue.

Article 12

Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.

L'association absente au premier match, est déclaré FORFAIT pour la suite du tournoi, une amende sera infligée à l'association concernée

Article 13

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

Article 14

Les clubs participants au tournoi d'accession, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE SENIORS DAMES

Article 1

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en NATIONALE UNE A Séniors dames est organisée par la FAVB.

Article 2

1/ A l'issue de ces championnats, les équipes classées première et deuxième de la **Division Zonale(Régionale)**, de chaque ligue (tizi ouzou/oran/bejaia), disputeront le tournoi d'accession, qui sera organisé par la **FAVB** et compose de 6 équipes.

2/ A l'issue de ces barrages, l'équipe classe première accèdera en National Une.

3/ les équipes classées deuxième ,troisième et quatrième accèderons en National 2 (Palier intermédiaire nouvellement créer)

4/ les équipes classées cinquième et sixième rejoindrons la division zonale.

Le tournoi barrage se disputera en deux tournois dans deux villes neutres.

Le premier tournoi de deux journées

- Le deuxième tournoi de trois journées

- La première équipes classé du tournoi d'accession accèdera en Nationale Une A séniors dames, dans le respect du cahier des charges.

Article 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe, lors du tirage au sort qui sera effectué au siège de la FAVB.

Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.

- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

Article 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.

- Set AVERAGE Général << Quotient>>.

- Points AVERAGE Général<< Quotient>>.

- Set AVERAGE Particulier<<Quotient>>.

- Points AVERAGE Particulier << Quotient>>.

Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.

- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.

- Plaquettes de changement.

- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots faute de quoi **cette dernière perdra la rencontre par forfait conformément aux barèmes des sanctions de l'annexe II des RG.**

Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1^{er} Entraîneur adjoint.
- 2^{ème} Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

Article 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

Article 9

L'équipe utilisant un joueur <LIBERO> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1^{ere} journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

Article 10

L'inexistence au minimum de deux catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Article 11

Le représentant du club doit présenter à la CFRQD ou au Délégué (02 heures avant le début de la compétition), les pièces citées ci-dessous.

- **Licences Biométriques**
La Liste (athlètes managers dirigeants) avec cachet du club et visa de la ligue où il évolue

Article 12

Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.

L'association absente au premier match, est déclaré FORFAIT pour la suite du tournoi, une amende sera infligée à l'association

Article 13

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

Article 14

Les clubs participants au tournoi d'accession, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE SENIORS HOMMES ET DAMES

Article 1

Une compétition dénommée Coupe d'Algérie est organisée par la FAVB pour la saison 2019 / 2020.

Article 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci.

La formule utilisée est « élimination directe ». Tout forfait à partir du tour Zonal, entraînera une pénalité et l'équipe sera interdite de participer pour la saison suivante.

Article 3

SENIORS HOMMES.

- ✓ Les ligues zonales sont tenues de transmettre deux (02) représentants à la fédération avant le 31/12/2019
- ✓ Les seize (16) équipes qualifiées issues de la division zonale, et les dix-huit (18) équipes de la division excellence disputeront le tour préliminaire, et seront qualifiées aux 1/16^{ème} de finale.
- ✓ 1/16^{ème} de finale : Entrée En Lice Des Equipes De La Super Division.
 - Les vingt(20) Equipes Qualifiées issues du tour préliminaire, et les quatorze (12) équipes de la super division, disputeront les 1/16^{ème} de finale.

SENIORS DAMES

Les Ligues Zonales sont tenues de transmettre deux représentants à la Fédération, avant le 08/01/2020

- Les 06 équipes représentant les Ligues de la Division Zonale, et les 10 équipes de la Nationale 1, disputeront les 1/8^{ème} de finale.

Article 4

Jusqu'au tour des 1/4 de finale, le premier tiré reçoit l'équipe adverse et ce en

Toutes catégories et à partir des 1/2 de finale les rencontres se joueront sur terrain neutre.

Le 1^{er} tiré fournira :

- La feuille de match.
- Le tableau de marque.
- Le service d'ordre
- Ramasseurs de Balles

Article 5

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- En cas de non différenciation des couleurs de maillots, le club cité recevant procédera au changement de maillots faute de quoi ce dernier perdra la rencontre par forfait.

- Un(e) athlète ne peut être aligné(e) dans deux catégories différentes pour la même journée.
- ballons officiels de la compétition
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement fournies par chaque équipe.
- Les frais du service d'ordre sont à la charge du club recevant.

Article 6

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie seniors hommes et dames se verront attribuer un trophée à titre définitif, et participeront à **La Coupe Arabe Des Clubs**.

Article 7

Délais de transmission : Des droits de participation

Seniors Hommes et Seniors Dames

REMARQUE

Les équipes qualifiées au tour préliminaire, issues des divisions zonales, doivent transmettre à la FAVB, le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie, qui s'élèvent à **DIX MILLE** (10 000,00) DINARS, **AVANT LE TIRAGE AU SORT**, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

Article 8

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

Article 9

Les clubs participants à la Coupe d'Algérie, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATEGORIES

Article 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise le Championnat National Jeune, de la saison 2019/2020.

Article 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux LIGUES, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

Article 3

- ❖ **GARCONS** : Minimes – Cadets – Juniors.
- ❖ **FILLES** : Minimes – Cadettes

Article 4

Les clubs engagés en SUPER DIVISION, DIVISION EXCELLENCE et DIVISION ZONALE Seniors Hommes, doivent participer au championnat des jeunes dans les catégories suivantes : Minimes, Cadets et Juniors garçons.

Les clubs engagés en NATIONALE UNE Dames ET ZONALE Seniors Dames doivent participer au championnat des jeunes dans les catégories suivantes : minimes et cadettes.

L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraîne automatiquement des sanctions conformément aux règlements généraux.

Article 5

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **PREMIERE PHASE** : cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme de championnat en aller/retour.
- **DEUXIEME PHASE (Inter Zonale)** : Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire le 1^{er} tiré reçoit sur son terrain.
- **TROISIEME PHASE (Huitièmes De Finale)** : Cette phase est gérée par la fédération. En élimination directe le 1^{er} tiré reçoit sur son terrain.
- **PHASE NATIONALE** : Elle regroupera les huit équipes qualifiées des huitièmes de finale, et se déroulera sous forme de championnat (chacun contre chacun en deux poules), les désignations des rencontres se fera par tirage au sort au siège de la FAVB.

Article 6

- Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (voir procédure en annexe)
- Lors de la phase nationale les clubs qualifiés et issue de la même ligue organisatrice de l'interzonale sont repartis dans des poules différentes comme suit :
 - o 2 équipes : chacune dans un groupe
 - o 3 équipes : 2 dans un groupe et 1 dans l'autre
 - o 4 équipes : 2 dans chaque groupe suivant le tirage au sort.

Article 7

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

- **Première Phase** : **24/02/2020**
- **Phase Inter Zonale** : **17/03/2020**

Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

Article 9

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- 1^{er} entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

Article 10

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale.

Article 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

Article 12

Les vainqueurs du championnat National se verront attribuer un trophée à titre définitif.

Article 13

Les frais d'engagement sont comme suit :

- TOUR INTER ZONAL :
- 5000,00 DA à la ligue désignée (une seule fois) par catégorie.
- TOUR DES HUITIEMES DE FINALE :
- 5000,00 DA à la fédération (une seule fois) par catégorie.

Article 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

Article 15

Les vainqueurs du championnat National se verront attribuer un trophée à titre définitif.

Article 16

Les clubs participants au championnat national des jeunes, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE DES JEUNES CATEGORIES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie des jeunes catégories, est organisée par la FAVB pour la saison 2019/2020.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux LIGUES, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

- ❖ GARCONS : MINIMES – CADETS – JUNIORS.
- ❖ FILLES : MINIMES – CADETTES

ARTICLE 4

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **PREMIERE PHASE** : Cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme d'élimination le 1^{er} tiré reçoit sur son terrain.
- **DEUXIEME PHASE** : Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire le 1^{er} tiré reçoit sur son terrain.
- **3^{ème} PHASE A PARTIR DES HUITIEMES DE FINALE** : cette phase est gérée par la fédération en élimination direct le 1^{er} tiré reçoit sur son terrain.

ARTICLE 5

Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (VOIR PROCEDURE EN ANNEXE).

ARTICLE 6

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées, conformément aux délais calendaires arrêtés.

- Phase Initiale : 24/01/2019
- Phase Inter Zonale : 03/02/2019

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

Article 8

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- 1^{er} entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute.
-

Article 9

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale.

ARTICLE 10

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

Article 11

Les vainqueurs de la coupe se verront attribuer un trophée à titre définitif.

Article 12

Les frais d'engagement sont comme suit :

- TOUR INTER ZONAL :
- 5000,00 DA à la ligue désignée (une seule fois) par catégorie.
- TOUR DES HUITIEMES DE FINALE :
- 5000,00 DA à la fédération (une seule fois) par catégorie.

Article 13

Afin de faciliter la communication l'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues,.

Article 14

Les clubs participants au championnat national des jeunes, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

Article 15

Tout forfait enregistré lors du tour fédéral **entraînera l'interdiction de participer pour la saison suivante.**

Article 16

En jeunes catégories
les équipes doivent être composées de huit (08) Athlètes au moins

ANNEXE

PROCEDURE LORS DES HUITIEMES DE FINALE COUPE ET CHAMPIONNAT

Tirage du Huitième de Finale

- 1- Il y aura autant de chapeaux que de ligue organisatrice de la phase inter zonale. Dans chaque chapeau les clubs qualifiés suivant le quota.
- 2- Dans un chapeau les ligues organisatrice de la phase inter zonale.

Méthode et Répartition :

Tirage au sort d'une ligue, puis les clubs seront répartis sur un tableau de 4 groupes de 4.

Exemple :

Ordre des Ligues tirées au Sort et Répartition de leurs clubs

Garçons : **Oran – Bejaia – Constantine – Blida – Sétif - Ghardaïa**

Groupe Un	Groupe Deux	Groupe Trois	Groupe Quatre
Oran 1	Oran 2	Bejaia 1	Bejaia 2
Bejaia 3	Constantine 1	Constantine 2	Blida 1
Blida 2	Blida 3	Sétif 1	Sétif 2
Sétif 3	Ghardaïa 1	Ghardaïa 2	Ghardaïa 3

Il sera procédé par la suite un tirage au sort au sein de chaque groupe pour désigner les rencontres.

STRUCTURES DE GESTION EN JEUNES CATEGORIES

FILLES ET GARÇONS

	LIGUES	CLUBS RATTACHES		
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH
ZONE 2	ORAN	MOSTAGANEM	SIDI BELABES	TLEMCEN
ZONE 3	CHLEF (2)	BLIDA(3)	MEDEA	TIPAZA
ZONE 4	BLIDA	CHLEF 1)	MEDEA	TIPAZA
ZONE 5	ALGER	TIZI-OUZOU (4)	BOUMERDES	BOUIRA
ZONE 6	TIZI-OUZOU (2)			
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL		
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ	M'SILA	
ZONE 9	SKIKDA	ANNABA		SOUK AHRAS
ZONE 10	CONSTANTINE			
ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI	GUELMA	
ZONE 12	BATNA	TEBESSA		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA	
ZONE 14	GHARDAÏA			
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT		

(1) Engagement En Garçons

(2) Gestion En Fille

(3) Engagement En Fille

(4) Engagement En Garçon

(5) Gestion En Fille

**REPARTITION DES ZONES
AVEC
LES WILAYAS RATTACHEES**

**TABLEAU N°1
GESTION DU CHAMPIONNAT
ET COUPE D'ALGERIE
DES FILLES**

**TABLEAU N°2
GESTION DU CHAMPIONNAT ET
COUPE D'ALGERIE
DESGARCONS**

**TABLEAU N° 1 : GESTION DU CHAMPIONNAT ET COUPE D'ALGERIE
DES FILLES**

ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	1	ORAN	2
ZONE 2	ORAN (2)	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMCEN (1)	3		
ZONE 3	CHLEF	BLIDA	MEDEA	TIPAZA	3	CHLEF	3
ZONE 5	ALGER	BOUMERDES	BOUIRA		4	ALGER	3
ZONE 6	TIZI OUZOU (5)				2		
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			4	BEJAIA	4
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ-M'SILA			1	SETIF	1
ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA-SOUK AHRAS		1		
ZONE 10	CONSTANTINE				3	CONSTANTINE	2
ZONE 12	BATNA	OUM EL BOUAGHI	TEBESSA		1		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		1	EL OUED	1
ZONE 14	GHARDAÏA				1		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			1		
PREMIERE PHASE						PHASE INTER ZONE	HUITIEMES DE FINALE

(1) Engagement En Garçons

(2) Gestion En Fille

(3) Engagement En Fille

(4) Engagement En Garçon

(5) Gestion En Fille

**TABLEAU N° 2 :
GESTION DU CHAMPIONNAT ET COUPE D'ALGERIE DES GARCONS**

ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	2	ORAN	2
ZONE 2	ORAN (3)	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMCEN (1)	4		
ZONE 4	BLIDA	CHLEF	MEDEA	TIPAZA	4	BLIDA	3
ZONE 5	ALGER	TIZI OUZOU	BOUMERDES	BOUIRA	2		
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			3	BEJAIA	3
ZONE 8	SETIF (4)	BORDJ BOU ARRERIDJ - M'SILA (2)			4	SETIF	3
ZONE 9	ANNABA	SIKIDA	- SOUK AHRAS		2		
ZONE 10	CONSTANTINE				4	CONSTANTINE	2
ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI	GUELMA		2		
ZONE 12	BATNA	TEBESSA			2		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		2	GHARDAIA	3
ZONE 14	GHARDAIA				2		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			2		
PREMIERE PHASE						PHASE INTER ZONE	HUITIEMES DE FINALE

- (1) Engagement En Garçons
- (2) Gestion En Fille
- (3) Engagement En Fille
- (4) Engagement En Garçon
- (5) Gestion En Fille

PROSPECTION ET DETECTION DES JEUNES TALENTS

Article 1

La fédération Algérienne de volleyball organise, une opération de prospection, de détection et sélection des jeunes talents.

Article 2 :

Cette opération est destinée aux catégories : benjamins garçons et benjamines filles / minimes garçons et minimes filles.

Article 3 :

1^{ère} phase :

- Opération de présélection réalisée par les ligues de wilaya, comportant des mesures anthropométriques et tests physiques.
- Organisation d'un festival national des jeunes talents
- Regroupement de la sélection des jeunes talents.

2^{ème} phase :

- Installation des centres de regroupement et d'entraînement
- Désignation des sélectionneurs pour chaque région.

Répartition des régions : (sous réserves).

1 – Région Ouest : Oran – Tlemcen – Saida – Mascara – Tiaret – El Bayadh – Sidi Belabes

2 – Région Centre Ouest : Alger – Blida – Chlef – Médéa – Tizi-Ouzou – Tipasa

3 – Région Centre Est : Bejaia – Sétif – Bordj Bou Arreridj — M'sila

4- Région Est : Constantine – Mila – Skikda - Batna – Oum El Bouaghi – Tebessa - Guelma – Annaba – Souk Ahras

5 - Région Sud-Ouest : Djelfa – Ghardaïa - Laghouat

6 - Région Sud Est : El Oued - Biskra - Ouargla

3^{ème} phase : programmation des rencontres entre les sélections régionales (inter-sélections).

4^{ème} phase :

- Les sélections de régions seront regroupées pour prendre part à des stages prévus par la fédération.
- Organisation du Festival National Des Jeunes Talents.

Article 4 :

L'opération se déroulera pendant les Vacances d'hiver, Vacances de printemps et Vacances d'été.

Article 5 :

La ligue est tenue de réaliser une ou plusieurs journées de présélection, selon les capacités organisationnelles de chaque ligue.

L'opération comporte :

1 - Fiche signalétique

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- N° de licence

- Club
 - Téléphone du père
- 2 - Mesures anthropométriques**

- Taille (cm)
- Poids (kg)
- Hauteur 1 bras (cm)
- Hauteur 2 bras (cm)

3 - Evaluation physique :

- Saut d'attaque avec élan (cm)
- Saut de block (cm)
- 3X6 m en seconde

Article 6 :

Le joueur (se) qui ne répond pas à une sélection, sera sanctionné par : une non-participation aux manifestations organisées par la ligue ou la FAVB conformément Aux règlements généraux.

Article 7 :

Les ligues sont tenues de participer aux inters sélections, « wilaya, zonale ou nationale ». L'opération doit être réalisée quel que soit le nombre de présents.

Important :

A la fin de chaque mois une journée nationale FAVB est réservée exclusivement aux sélections, tournois mini volley, tournois de Beach volley pour les jeunes catégories.

TABLEAU PREDICTIF DE LA TAILLE DU GARCON

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	210 (cm)	205 (cm)	200 (cm)	195 (cm)	190 (cm)	185 (cm)
8	72,2		151,6	148,0	144,4	140,8	137,2	133,6
9	75,4	3,2	158,3	154,6	150,8	147,0	143,3	139,5
10	78,2	2,8	164,2	160,3	156,4	152,5	148,6	144,7
11	80,9	2,7	169,9	165,8	161,8	157,8	153,7	149,7
12	83,9	3	176,2	172,0	167,8	163,6	159,6	155,2
13	87,5	3,6	183,8	179,4	175,0	170,6	166,3	161,9
14	91,5	4	192,2	187,6	183,0	178,4	173,9	169,3
15	95,2	3,7	199,9	195,2	190,4	185,6	180,9	176,1
16	98,1	2,9	206,0	201,1	196,2	191,3	186,4	181,5
17	99,1	1,3	208,7	203,8	198,8	193,8	188,9	183,9
18	100	0,6	210	205	200	195	190	185

TABLEAU PREDICTIF DE LA TAILLE DE LA FILLE

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	200 Cm	195 cm	190 Cm	185 Cm	180 cm	175 Cm
8	77,8		155,6	151,7	147,8	143,9	136,2	136,2
9	81,1	3,3	162,2	158,1	154,1	150,0	146,0	141,9
10	84,5	3,4	169,0	164,8	160,6	156,3	152,1	147,9
11	88,4	3,9	176,8	172,4	168,0	163,5	159,1	154,7
12	92,5	4,1	185,0	180,4	175,8	171,1	166,5	161,9
13	95,5	3	191,0	186,2	181,5	176,5	171,9	167,1
14	97,6	2,1	195,2	190,3	185,4	180,6	175,7	170,8
15	98,8	1,2	197,6	192,7	187,7	182,8	177,8	172,9
16	99,8	1	199,6	194,6	189,6	184,6	179,6	174,7
17	99,9	0,1	199,8	194,8	189,8	184,8	179,8	174,8

Tiré de coaches, Digest, FIVB 1997.

Le choix devra être orienté vers le critère de Taille, il est possible d'avoir la valeur prédictive de la taille adulte à partir de la taille actuelle de l'enfant, Selon les tableaux N°1 et N° 2 (Digest, 1997) ou en utilisant la taille de parents (Gaisl, 1975) :

$$\text{TAILLE DU GARCON} = \frac{\text{Taille du père} + \text{taille de la mère}}{2} * 1,08$$

$$\text{TAILLE DE LA FILLE} = \frac{\text{Taille du père} + \text{taille de la mère}}{2} * 0,92$$

REGLEMENT SPORTIF DE MINI VOLLEY

Article 1

La compétition « mini volley » est ouverte à toutes les associations affiliées aux ligues Zonales qui sont en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB.

Article 2

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- Ecoles
 - Garçons
 - Filles
- Benjamins
 - Garçons.
 - Filles.

Article 3

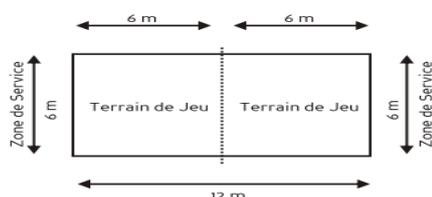
- Les ligues zonales doivent organiser 4 Tournoi pendant l'année (Novembre-décembre-mars- juin)
- Le tournoi du mois de juin sera organisé au niveau des grands Boulevards, places publiques du chef-lieu de la wilaya et les plages, sous le slogan de la FIVB « VOLLEYBALL YOUR WAY2019 ».

Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :

❖ BENJAMINS

Formule 4 contre 4

- Elle se déroulera le premier semestre de la saison.
- Chaque club doit participer avec trois (3) équipes au minimum de différent niveau ou plus si l'organisation le permet.



Règlement 4 vs 4 :

- Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
- Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'estimation de la ligue organisatrice.
- Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
- Utilisation du service bas, le service tennis est toléré pour les équipes du niveau « I ».
- A chaque rotation changement de joueurs au service.
- Le renvoi intentionnel du ballon au 1^{er} ou au 2^{ème} contact est interdit.
- Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

	Formule 4 vs 4	
	Garçons	Filles
Dimension	6m / 12 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	13-14 ans	11-12 ans

Formule 6 contre 6

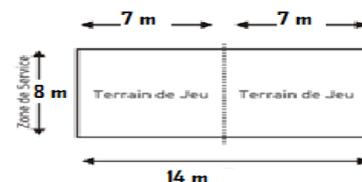
	Formule 6 vs 6 joueurs Confirmés	
	Garçons	Filles
Dimension	8m / 14 m	

- Elle se déroulera le deuxième semestre, pour les jeunes qui sont en dernière année benjamine.
- Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.

Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	14 ans	12 ans

Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum ou Règlement 6 vs 6:

- Plus si l'organisation le permet.
- Idem que Le règlement du 4 vs 4.
- La feuille de match spéciale mini volley (FAVB) est disponible sur le site www.afvb.org rubrique téléchargement.



ECOLES :

Dans cette catégorie d'âge on peut organiser des journées de jeux de terrain réduit ou des jeux de relais et parcours.

- **Mini volley : jeux de terrains réduits**

Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteur du Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m
4 vs 4	6 m	12 m	2 m

- **Relais, Parcours ou circuits :**

Les relais :

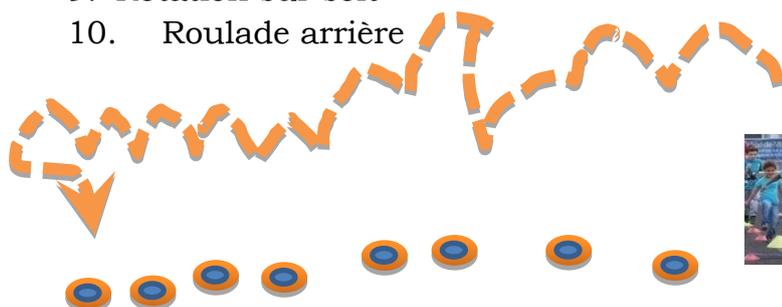
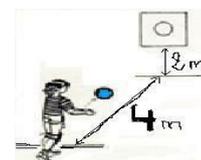
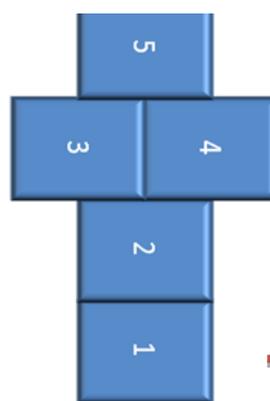
Représenté par les différents exercices de courses de vitesse avec ou sans balle.

- Les parcours :

Représentés par un ensemble d'exercices enchainés sans arrêt, séparés par une distance. Courir, ramper, sauter, lancer et attraper le ballon etc.

Exemple de circuit : avec ou sans ballon

1. Effectué une roulade avant
2. Sauter un obstacle.
3. Ramper et passé le tunnel.
4. Récupéré la balle et la maître sur le plot
5. Slalomer sur les plots.
6. Tir de précision sur une cible fixe.
7. Sautiller sur une marelle
8. Marché sur une planche (équilibre)
9. Rotation sur soit
10. Roulade arrière



• **Opérations organisée par la FAVB**

- Séminaire au profit des entraîneurs des clubs des Divisions que gère la FAVB (séniors Hommes et Dames).
- Regroupement de réflexion sur les contenus de formation des certificats d'aptitudes fédéraux par la Commission Fédérale des Formations.
- Regroupement de réflexion sur la qualification et d'équivalence (Commission Fédérale Formation).
- Regroupement des arbitres fédéraux et internationaux dans 5 Zones
- Collèges techniques national
- Regroupement des DML et S/G clubs
- Formation sur le logiciel en statistique « Tiebreak »
- Cours international au profit des entraîneurs de salle « FIVB "II" ».
- Stage de formation à temps partiel 1^{er} degré INFS/STS Ain Benian,
- Stage de formation à temps partiel 2^{ème} degré e INFS/STS Ain Benian
- Stage de formation à temps partiel 3^{ème} degré, l'ES/STS de Delly Ibrahim ex ISTS.

• **Opérations organisée par les ligues de Zones**

- Journée pédagogique au profit des arbitres de Zones
- Journée pédagogique au profit des entraîneurs des clubs Division III (séniors Hommes et Dames).
- Passage de grade ARBITRE de Wilaya à ZONAL
- Formation d'entraîneurs : certificat d'aptitude fédéral (CAF)

• **Opérations organisée par les ligues de Wilaya**

- Formation arbitres niveau Wilaya
- Journée pédagogique au profit des arbitres
- Journée d'étude sur la gestion administrative.
- Séminaire sur les premiers secours.
- Journée pédagogique au profit des entraîneurs.
- Formation d'entraîneurs (CAF)

CALENDRIER ADMINISTRATIF 2019 / 2020

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES
1	Mutations de la saison 2019 /2020	Fin du championnat au 30/09/2019
2	Dépôt du cahier des charges	15/10/2019
3	Transmission des Equipes Qualifiées de la Coupe d'Algérie des Seniors Hommes des Ligues Zonale	31/12/2019
4	Tirage au sort du 1 ^{er} tour préliminaire de la Coupe d'Algérie des Seniors Hommes	13/01/2020
5	Transmission des équipes qualifiées de la coupe d'Algérie des Seniors des Ligues Zonale (Division Zonale Dame)	07/01/2020
7	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal coupe d'Algérie jeune	24/01/2020
8	Transmission, des équipes qualifiées au huitième de finale de la coupe d'Algérie jeunes	03/02/2020
9	Tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie jeune.	07/02/2020
10	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal du championnat d'Algérie jeune	24/02/2020
11	Transmission, des équipes qualifiées huitième de final du championnat d'Algérie jeune	17/03/2020
	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale UNE seniors dames	17/03/2020
13	Tirage au sort des huitièmes de finale du championnat d'Algérie jeune.	20/03/2020
14	Transmission Des Equipes Qualifiées Au Tournoi D'accession A La Division Excellence Seniors Homme	24/03/2020
15	Période de mutation 2020/ 2021.	Fin du championnat au 31/08/2020
16	Début de la saison sportive 2020 / 2021	Super Division Hommes 20/09/2020
		Nationale Une Dames 27/09/2020
		Excellence Hommes 04/10/20
		Division Zonale Hommes 04-05/10/2020
		Division Zonale Dames 11/12/10/2020
		Zonal Jeune 18-19/10/2020

BAREME FINANCIER

N°	FAUTES	Sanctions Financières (LIGUES)	Sanctions Financières (FAVB)
1	Absenceduserviced'ordre.Catégorieseniors.	3 000	10000
2	Défautdeprésentationdefeuilledematchparl'équipereceva nte oudésignéeenpremierlieu.	1000	2000
3	Absencederamasseursdeballes.	-	10000
4	Absencedetoises.	500	1000
5	Absencedetiges.	500	3000
6	Absencedetableaudemarque.	500	3000
7	Absencedetroisballonsaumoins.	1000	3000
8	Absencedeplaquettesdechangement.	1000	3000
9	Fausse déclarations et falsifications.	20000	20000
10	Présentation del'équipesurleterrainavecunetenuenonrégle mentaire.	2000	5000
11	Fraudesurl'identitéetphotod'unjoueur.	20000	20000
12	Forfait tardif et club adversenonavisé Forfait constaté parl'arbitre.	30000	300 000
13	Forfait après l'ouverture du championnat.	20000	100 000
14	Forfait lors d'une finale Coupé d'Algérie.	-	300000
15	Forfait lors d'une finale du National par catégories.	-	50000
16	Abandon de terrain ou refus de reprendre le jeu.	20000	100000
17	Joueur ou dirigeant refusant de quitter le terrain après expulsion.	10000	20000
18	Voies de faits envers un officiel ou arbitre du match.	30000	30000
19	Mauvais comportement de dirigeants, athlètes et public.	10000	100 000
20	Incidents sur le terrain.	10 000	50 000
21	Incidents sur le terrain entraînant l'arrêt de la rencontre.	50000	150000
22	Joueur ou dirigeant déchirant la feuille de match officielle.	20000	50000
23	Confirmation des réserves (Identification, Pénalité et Qualification) et techniques. (payement par mandat ou virement postal)	1000	3000
24	Non confirmation des réserves.	2000	6 000
25	Appel contre décision et droit d'évocation (payement par mandat ou virement postal).	1000	3 000
26	Feuille de match non transmise parl'arbitre dans les délais.	500	1000
27	Retard sans larégularisation des amendes.	10% supplémentaire du montant à payer. Perte de match suivant les pénalités.	
28	Récusations d'arbitre	5000 DA	15 000 DA
29	Perte de match par pénalité décidée par la CFRQD.	5 000 DA	20 000 DA
30	Non-respect des directives protocolaires (coupe-championnat).		200 000 DA
31	Refus de participer à une cérémonie officielle de remise.		200 000 DA

AUTRE BAREME FINANCIER

N°	OPERATIONS	MONTANTS		OBSERVATIONS
1	Affiliation	Ligue : 5000,00 DA	FAVB	A La Création Ou Au Réengagement Après Le Forfait Général
2	Cotisation	Ligue : 2000,00 DA	FAVB : 3000,00 DA	Annuelle
3	Engagement Et Frais D'arbitrage	Après Approbation de la FAVB	Sur décision de la FAVB	Annuel
4	DroitDeMutation EtDeDémission	Ligue : 2000,00 DA	FAVB : 5000,00 DA	Saison sportive
5	PrêtDeJoueur (CompétitionNationale)	15 000,00 DA		
6	TransfertInternational AL'étranger	Joueur E.N : 40 000DA		

ANNUAIRE DES CLUBS 2019 / 2020

Clubs	ADRESSE	E-MAIL	Nom de Président	N° TEL	N° FAX
OST	SALLE OMS BACCARO TICHY	ostichy@live.fr	BOUTOUMI ZOUHIR	0772161439	034117337
ASVB	Salle Ben Omar Abdelkader ex palais des sport Blida	asvb.blida@gmail.com	AGROUM OMAR	025313882 0553960564	025391954
ASWB	210 place emir Abdelkader BP 112 Bejaia	aswbvolletball@hotmail.fr	Djenidi Abdelhafid	0550472018	034228669
BVB	ACCADEMIE DES SPORTS OPOW BEJAIA	bejaiabvb@gmail.com	TABET HAKIM	0555002603	
EFAA	Maison des jeunes Boutib Douadi Ain Azel	fanarvball@yahoo.fr	Benhaddouch Abdallah	036 95 38 39 0553532477	036953839
CSS	Complexe Abdelaziz Bakhouché Sétif	Nekaa.Peter92@Gmail.Com	Nekaa Mohamed	0794477020 0773614537	
ESS	Complexe sportif 08 mai 45 OPOW de Sétif	etoilesetif_volley@yahoo.fr	Khababa Toufik	036743198 0550390190	036743198
EST	BP n° 98 Tadjenanet	estadjenanet@yahoo.fr	Azzem Ahmed	031483111 0554622120	031483111
GSP	71 Chemin El Ibrahimy El Mouradia	gspsonatrach@yahoo.fr	Djellouli Yacine	021692219 0771463737	021692217
HAMRA	02 Rue Kouta El-Sebti Annaba	administration@cshamra.org	Salmi Mohamed Taher	0771750553 038409068	038409068
IBMC	B.P 78 METLILI	ibmcvolleyball@gmail.com	Mohamed Eltaib El Hadj Kouider	0550519958 029825185	029825234
JSCO	Cité 17 Octobre 1961 OuladAouane	jscovolleyball@gmail.com	Bouïma Redha	036608373	036608373
MBB	Salle Amirouche rue El Hadi Bouzelmate Bejaia	mbbvoley@gmail.com	Boudehouche Saddek	034129272 0551662243	034129272
MCBL	Salle Dada Younes Laghouat	mohamedcherier@yahoo.fr	Kissari Mahmoud	029145355 0661550707	029145352
NCB	Salle EPS (Salle Bleue) Cite Naceria Bejaia	ncbvolleyball@hotmail.fr	Kabla Fares	034229281 0553259552	034229281
NRBBA	Rue BFG de la Gare BBA	nrbkorataira@yahoo.com	Khrissat Abdelghani	0561236672	035738330
NRC	Bibliothèque Public de Chlef	najmetchlef02@live.fr	Belhachemi M'hamad	027717234 0663704083	027717234
OEK	Stade Volleyball Centre D'El Kseur	oekvolleyball@gmail.com	Malek Nourddine	034133162 0669149776	034821404
OMK	BP 354 El Milia 18001	omkvolleyball@gmail.com	Fanit Lamine	0770386939	034024545
POC	A.P.C de Chlef B.P 122 – Chlef	pocchlef@yahoo.fr	Heus Mohamed	0550978434 027779005	027779005
RCB	Toudja Centre Bejaia	rcbeiaivolleyball@yahoo.fr	Kechbit Chabane	0560940143	034127186
RCM	Salle OmsMayouf Salem M'sila	rcmsilavolley@yahoo.com	Lakhdar HaminaAbdlhamid	035551783 0557145213	035551783
RMA	Complexe Sportif de proximité Arzew	rmazew@gmail.com	Benyettou Abdelkader	0771892644	041791051 041793901
SVB	Route Communale Seddouk Bejaia	seddoukvb@hotmail.fr	Bouazza Tahir	034323715 0776216559	034323715
WAT	Boulevard Colonel Lotfi Tlemcen	volleytlemcen@yahoo.fr	Benabdellah Abdelhakim	043276149 0550568461	043276149
WOR	Complexe Rouiba	volleyball.rouiba@gmail.com	kheddache Habib	0550409985 0554764401	021851957
WAB	Cité 82 Logts AADL Bt B N°9 Bejaia	wabejaia@hotmail.com	Lamri Karim		034160660 034226797
NAHD	03 Rue Amar Ben Samra Hussein Dey Alger	nahdvolleyball@gmail.com	Roubai Sid Ali	0553520062	021771920
CRBB	Salle Rezzag Omar Sidi Abaz Bounoura	crbbounoura@hotmail.com	Tahri Noureddine	029255549 0770208680	029255549
OEO	Rue Mohamed Khemisseti El Oued	oeovolleyball@gmail.com	RezzagLobza Said	0560514448	
JS	Salle OMS 20 Aout 55 Skikda	jeunesseskikda@gmail.com	Nouara Hassen	0662786015	
ASCA	Rue el Chahid Ben Aziz Messaoud Amoucha	tamenehichem@hotmail.com	Tamane Hichem	0550112333	036716241
ESD	Salle OMS AZZOUZ MESSAOUD	Esdsport17@hotmail.fr	Loubachria Ben Azouz	0661296070	
MRHB	BP 26 HassiBounif 31290	Batitou33@yahoo.fr	Bouidia Hichem Mohammed	0542201779 0770211779	041276649
JMB	325, cité 500 Logt Batna	Csaimbatna05@gmail.com	Khenissa Amar	0558683803 033291210	033273803
CRBC	SALLE OMS CHETTIA	crbc_chlef@yahoo.fr	HAMOUCHE ABDELHADI	0560197224	027739255
WAT AIN TAYA	STADE COMMUNAL AIN TAYA	samydidouche@gmail.com	Samy didouche	0557759181	

ANNUAIRE DES LIGUES SAISON 2019/2020

LIGUES	ADRESSE	E-MAIL	N° TEL	N° FAX	N° Tel Président
Alger	56, rue Larbi Ben M'hidi Alger	lavb2011@yahoo.fr	021 734346	021 734346	0770 166924
Annaba	Maison de Jeueskhaldi Abderrahmane 23000 Annaba	lavb23000@hotmail.com	038 835619	038 835619	0778 857323
Batna	Stade OPW du 1er Novembre 54 05000 Batna	lvbbatna05@yahoo.fr	033 758668	033 758668	0773 339047
Béjaia	01, place patrice Lumumba Bejaia	lvvbejaia@hotmail.fr	034 228975	034 228975	
Biskra	Maison des Ligues Bei Morrah Biskra	lvvbbiskra@yahoo.fr	033 758668	033 758668	0550 392324
Bordj	Rue n° 212 Bordj Bou Arriredj	lbvb@yahoo.com	035 738330	035 738330	
Blida	OPOW Mustapha Tchaker Blida	lvvblida@yahoo.fr	025 430959	025 430959	0795 701031 0561 96 8528
Boumerdes	Salle OMS Boumerdes	volleyboum@gmail.com	024 815248	024 8152 48	0554 191043
Chlef	Maison des ligues CIA des Fonctionnaires Chlef	lvvbc02@hotmail.com	027 773910	027 773910	0792 860737
Constantine	72, Rue Larbi Ben Mhidi PB 12 Constantine	lvbcne@yahoo.fr	03190 04 18	031900418	0555713102
Djelfa	Salle oms cite 05 juillet Djelfa	lvbdjelfa17@gmail.com	027 909129	027 909129	0792 654220 0554 516606
El Oued	BP 1444 039000 El Oued	lvvb_39@yahoo.com	032 247841	032 247841	0661 399739
El Bayadh		League32wb@gmail.com			
Ghardaïa	BP 85, maison des ligues Ghardaïa	lvvb47@yahoo.fr	029 880906	029 880906	0662 989236
Jijel	Opowjijel	liguevolleyjijel@yahoo.fr	034 477170	034 477170	0771 293907
Laghouat	Stade 18 février Laghouat	lvvblaghouat@outlook.fr	029 927929	029 927929	0550 622393
Mascara	Stade unite africaine	lmvb29@yahoo.fr	045 815901	045 815901	0780 519859
Médéa	OPOW Imame Lies de Médéa	lvwvb26@gmail.com	025 584038	025 58 40 38	
Mila	Stade BelaidBelkacem Mila 43000	w.volleyball@yahoo.fr	031 47 50 58	031 475058	0541 789370
Mostaganem	Maison de jeunes HassiMamech	saadabenfreha@yahoo.fr	045 216881	045 216881	0550 565741
Oran	Maison des ligues Sports, 11 rue Ferah Hadj Oussama Oran	lovb31@yahoo.fr	041 513064	041 513064	0771 882614
Ouargla	BP 99 Ouargla	lvvb.ogx@yahoo.com	029 764651	029 764651	
Saida	Maison des ligues Saïda	Liguesaida20@gmail.com Berrachedi2608@live.fr	048 518265	048 518265	0670 284519
Sétif	BP N° 69 Sétif 19000	lpsvb@yahoo.fr	036 743528	036 743528	0661 842063
Sidi-Bel-Abbès	OPOW 24 février 56 SBA	lahcensekrane@gmail.com	048 541669	048 541669	0551 653833
Skikda	Complexe de proximité des Frères BouhadjaBp 119 Skikda	liquevbskikda@gmail.com	038 701207	038 835619	0555 029751 0778 562621
Tlemcen	OPOW AkidLotfiBirouna Tlemcen	lv13000@yahoo.fr	043 278975	043 278975	0557 909945
Tiaret	Rue Saim Djilali	lvvb14@yahoo.fr	046 428223	046 428223	0555 218354
Tizi-Ouzou	Stade 1er novembre Tizi-Ouzou	liquetiziouzou@yahoo.fr	026 118838	026 118838	

INFORMATIONS UTILES

SIEGE DE LA FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEYBALL

➤ **Adresse Postale**

**Salle Omnisports Cite Didouche Mourad
– Oued Smar – Beaulieu
16059 Alger**

➤ **Contact**

– **TEL : + 213 (0) 23 93 25 88**

– **FAX : + 213 (0) 23 93 25 89**

➤ **Site Web : www.afvb.org**

➤ **Adresse Electronique : favb2004@yahoo.fr**

➤ **Page FACEBOOK : FAVB INFOS**

➤ **Les Opérations Financières, seront effectuées par Virement au Compte FAVB.**

BEA Code Banque : 002, Code Agence : 00018

N° de compte : 00200018180325041241

Adresse : Boulevard Zighout Youcef - Alger

➤ **Adresse Du Tribunal Arbitral Des Sports.**

Comité Olympique Algérien BP 460 Ben-Aknoun 160 16 Alger.

TEL N° : + 213 (0) 23-38-13 -77